

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS

Numéro SIRET : 21660222700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PRADES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VERNET LES BAINS

ANNEE 2019

Code INSEE
66222COMMUNE DE VERNET LES BAINS
COMMUNE DE VERNET LES BAINS

2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 392
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	614
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 707,05	0,00
2	Produit des impositions directes/population	1 147,55	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 762,83	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	411,06	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	236,35	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,98%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capita/recettes réelles de fonct. (2)	108,65%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,32%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les classes des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 191 386,00	2 638 855,78
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 552 530,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 191 386,00	3 191 386,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	735 251,51	1 199 027,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	136 951,00	38 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 365 424,49	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 237 627,00	1 237 627,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		4 429 013,00	4 429 013,00

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
- Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	699 740,00	0,00	677 500,00	677 500,00	677 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 606 900,00	0,00	1 472 800,00	1 472 800,00	1 472 800,00
014	Atténuations de produits		0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
65	Autres charges de gestion courante	240 565,00	0,00	185 416,00	185 416,00	185 416,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 547 205,00	0,00	2 470 716,00	2 470 716,00	2 470 716,00
66	Charges financières	111 400,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	12 499,28		4 698,40	4 698,40	4 698,40
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 676 904,28	0,00	2 561 214,40	2 561 214,40	2 561 214,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	764 661,00		614 496,00	614 496,00	614 496,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7 694,72		15 675,60	15 675,60	15 675,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	772 355,72		630 171,60	630 171,60	630 171,60
	TOTAL	3 449 260,00	0,00	3 191 386,00	3 191 386,00	3 191 386,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 191 386,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	163 700,00	0,00	173 495,00	173 495,00	173 495,00
73	Impôts et taxes	1 851 508,00	0,00	1 733 765,00	1 733 765,00	1 733 765,00
74	Dotations, subventions et participations	435 093,00	0,00	444 596,00	444 596,00	444 596,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 535 301,00	0,00	2 452 856,00	2 452 856,00	2 452 856,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 199,87	0,00	999,78	999,78	999,78
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 538 500,87	0,00	2 453 855,78	2 453 855,78	2 453 855,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (200 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	200 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
	TOTAL	2 738 500,87	0,00	2 638 855,78	2 638 855,78	2 638 855,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

552 630,22

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 191 386,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

445 171,60

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	8 600,00	0,00	0,00	8 600,00
21	Immobilisations corporelles	5 294,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 599,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	812 469,80	128 151,00	250 251,00	250 251,00	378 402,00
	Total des dépenses d'équipement	894 364,24	136 951,00	250 251,00	250 251,00	387 202,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 100,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	35 292,76		10 000,51	10 000,51	10 000,51
	Total des dépenses financières	445 392,76	0,00	300 000,51	300 000,51	300 000,51
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 339 767,00	136 951,00	550 251,51	550 251,51	687 202,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	200 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
	TOTAL	1 539 757,00	136 951,00	735 251,51	735 251,51	872 202,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 365 424,49

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 237 627,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	52 908,00	38 600,00	64 999,91	64 999,91	103 599,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	352 908,00	38 600,00	64 999,91	64 999,91	103 599,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	107 929,63	0,00	29 450,00	29 450,00	29 450,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	463 775,49	463 775,49	463 775,49
138	Départements	24 696,00	0,00	10 630,00	10 630,00	10 630,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	166 500,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	299 125,63	0,00	503 855,49	503 855,49	503 855,49
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	652 033,63	38 600,00	568 855,40	568 855,40	607 455,40
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	784 661,00		614 496,00	614 496,00	614 496,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 694,72		15 675,60	15 675,60	15 675,60
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	792 355,72		630 171,60	630 171,60	630 171,60
	TOTAL	1 424 389,35	38 600,00	1 199 027,00	1 199 027,00	1 237 627,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 237 627,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	445 171,60
---	------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Commune de Vernet les Bains
Affiché le 15/4/19
ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I.B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé créée ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(9) Le compte 1063 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	677 500,00		677 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 472 800,00		1 472 800,00
014	Atténuations de produits	135 000,00		135 000,00
65	Autres charges de gestion courante	185 416,00		185 416,00
66	Charges financières	83 000,00	0,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 800,00	0,00	2 800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 675,60	15 675,60
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 698,40		4 698,40
023	Virement à la section d'investissement		614 496,00	614 496,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 561 214,40	630 171,60	3 191 386,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 191 386,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	290 000,00	0,00	290 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	378 402,00		378 402,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 800,00	0,00	8 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	185 000,00	185 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,51		10 000,51
	Dépenses d'investissement - Total	687 202,51	185 000,00	872 202,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	365 424,49
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 237 627,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	173 495,00		173 495,00
72	Travaux en régie		185 000,00	185 000,00
73	Impôts et taxes	1 733 765,00		1 733 765,00
74	Dotations, subventions et participations	444 596,00		444 596,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	0,00	66 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	999,78	0,00	999,78
	Recettes de fonctionnement - Total	2 453 855,78	185 000,00	2 638 855,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	552 530,22
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 191 386,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 450,00	0,00	29 450,00
13	Subventions d'investissement	114 229,91	0,00	114 229,91
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		15 675,60	15 675,60
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		614 496,00	614 496,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	143 679,91	630 171,60	773 851,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	463 775,49
----------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 237 627,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	699 740,00	677 500,00	677 500,00
60611	Eau et assainissement	32 500,00	22 600,00	22 600,00
60612	Énergie - Électricité	140 000,00	140 000,00	140 000,00
60621	Combustibles	80 000,00	70 000,00	70 000,00
60622	Carburants	12 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	15 000,00	15 000,00
60624	Produits de traitement	11 200,00	11 200,00	11 200,00
60628	Autres fournitures non stockées		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	5 100,00	5 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	13 000,00	13 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 500,00	4 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	130 000,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	14 000,00	35 000,00	35 000,00
6125	Crédit-bail immobilier	4 700,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	240,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	18 000,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	16 000,00	16 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	18 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Assurance multirisques	19 000,00	19 600,00	19 600,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	1 300,00	1 300,00
617	Etudes et recherches		1 200,00	1 200,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	41 000,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	3 600,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6237	Publications	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	800,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
62876	A un GFP de rattachement	5 900,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	4 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 606 900,00	1 472 800,00	1 472 800,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations		2 600,00	2 600,00
6411	Personnel titulaire	1 000 000,00	900 000,00	900 000,00
6413	Personnel non titulaire	78 000,00	70 000,00	70 000,00
64162	Emplois d'avenir		16 000,00	16 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	14 000,00	17 000,00	17 000,00
6417	Rémunérations des apprentis		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	130 000,00	130 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	240 000,00	210 000,00	210 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 000,00	4 500,00	4 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 500,00	65 000,00	65 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 000,00	2 700,00	2 700,00
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	4 400,00	4 000,00	4 000,00
64731	Versées directement	5 500,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	11 000,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6488	Autres charges	3 000,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits		135 000,00	135 000,00
739211	Attributions de compensation		135 000,00	135 000,00
65	Autres charges de gestion courante	240 565,00	185 416,00	185 416,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6531	Indemnités	74 000,00	74 500,00	74 500,00
6532	Frais de mission	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6535	Formation	750,00	750,00	750,00
6541	Créances admises en non-valeur		120,00	120,00
6542	Créances éteintes		15 500,00	15 500,00
6553	Service d'incendie	68 433,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	35 500,00	30 000,00	30 000,00
65548	Autres contributions	50,00	50,00	50,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 800,00	90,00	90,00
657348	Autres communes		0,00	0,00
657362	CCAS	7 360,00	7 400,00	7 400,00
65737	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	43 472,00	48 301,00	48 301,00
65888	Autres		5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 547 205,00	2 470 716,00	2 470 716,00
66	Charges financières (b)	111 400,00	83 000,00	83 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	83 000,00	83 000,00
6688	Autres	26 400,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 800,00	2 800,00	2 800,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	800,00	800,00	800,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	12 499,28	4 698,40	4 698,40
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 676 904,28	2 561 214,40	2 561 214,40
023	Virement à la section d'investissement	764 661,00	614 496,00	614 496,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	7 694,72	15 675,60	15 675,60
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	7 694,72	15 675,60	15 675,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		772 355,72	630 171,60	630 171,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		772 355,72	630 171,60	630 171,60
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 449 260,00	3 191 386,00	3 191 386,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 191 386,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (soit à voie du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	163 700,00	173 495,00	173 495,00
7018	Autres ventes de produits finis		0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 400,00	20 500,00	20 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	115 000,00	120 000,00	120 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	185,00	185,00	185,00
7068121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		600,00	600,00
70688	Autres prestations de services	115,00	200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		10,00	10,00
70873	par les C.C.A.S		0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	4 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	35 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	1 851 508,00	1 733 765,00	1 733 765,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 577 928,00	1 597 385,00	1 597 385,00
73211	Attribution de compensation	114 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7328	Autres fiscalités reversées		0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés		0,00	0,00
7336	Droits de place	4 000,00	5 300,00	5 300,00
7338	Autres taxes	4 500,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73682	Affiches, réclames, enseignes	80,00	80,00	80,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	70 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations, subventions et participations	435 093,00	444 596,00	444 596,00
7411	Dotations forfaitaire	299 455,00	299 000,00	299 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 578,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA		775,00	775,00
74718	Autres	9 200,00	15 000,00	15 000,00
7472	Régions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7473	Départements	3 919,00	2 100,00	2 100,00
74748	Autres communes	8 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	709,00	600,00	600,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET		0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession		0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	2 672,00	1 800,00	1 800,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fon	1 995,00	1 873,00	1 873,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	76 565,00	80 448,00	80 448,00
7488	Autres attributions et participations		8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	66 000,00	66 000,00
752	Revenus des immeubles	45 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	5 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 535 301,00	2 452 856,00	2 452 856,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
76238	Par d'autres tiers		0,00	0,00
7688	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 199,87	999,78	999,78
7713	Libéralités reçues	200,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 999,87	999,78	999,78
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 538 500,87	2 453 855,78	2 453 855,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	200 000,00	185 000,00	185 000,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	185 000,00	185 000,00

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	185 000,00	185 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 738 500,87	2 638 855,78	2 638 855,78

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	552 530,22
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 191 386,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 294,94	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 348,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 946,94	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	56 599,50	0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 599,50	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 371 (5)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Opération d'équipement n° 467 (5)	90 000,00	80 000,00	80 000,00
	Opération d'équipement n° 499 (5)	20 000,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 505 (5)	511 469,80	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 513 (5)	40 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 514 (5)	9 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 515 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 518 (5)	45 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 519 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 520 (5)	45 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 521 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 522 (5)		15 251,00	15 251,00
	Opération d'équipement n° 523 (5)		25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 524 (5)		100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	894 364,24	250 251,00	250 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 100,00	290 000,00	290 000,00
1641	Emprunts en euros	410 100,00	290 000,00	290 000,00
16876	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	35 292,76	10 000,51	10 000,51
020	Dépenses imprévues (investissement)	35 292,76	10 000,51	10 000,51
	Total des dépenses financières	445 392,76	300 000,51	300 000,51
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 339 757,00	550 251,51	550 251,51
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	200 000,00	185 000,00	185 000,00
	Charges transférées (9)	200 000,00	185 000,00	185 000,00
2313	Constructions	85 000,00	90 000,00	90 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	115 000,00	95 000,00	95 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	200 000,00	185 000,00	185 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 539 757,00	735 251,51	735 251,51

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	136 951,00
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	365 424,49
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 237 627,00
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affaire n° 15/419 BP 2019
ID : 068-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	52 908,00	64 999,91	64 999,91
1321	Etat et établissements nationaux	11 680,00	0,00	0,00
1323	Départements	37 880,00	35 000,00	35 000,00
1328	Autres		29 999,91	29 999,91
1346	Participations pour voirie et réseaux	3 348,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		352 908,00	64 999,91	64 999,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	107 929,83	493 225,49	493 225,49
10222	F.C.T.V.A.	34 552,63	23 450,00	23 450,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	73 377,00	6 000,00	6 000,00
10251	Dons et legs en capital		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		463 775,49	463 775,49
138	Autres subventions d'investissement non transférables	24 696,00	10 630,00	10 630,00
1393	Départements	24 696,00	10 630,00	10 630,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
27631	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
024	Produits de cessions	166 500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		299 125,63	503 855,49	503 855,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		652 033,63	568 855,40	568 855,40
021	Virement de la section de fonctionnement	764 661,00	614 496,00	614 496,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	7 694,72	15 675,60	15 675,60
28031	Amortissements des frais d'études	5 456,72	8 923,00	8 923,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	978,00	5 492,60	5 492,60
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	200,00	200,00	200,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	333,00	333,00	333,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	117,00	117,00	117,00
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et étude	610,00	610,00	610,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		772 355,72	630 171,60	630 171,60
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		772 355,72	630 171,60	630 171,60
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 424 369,35	1 199 027,00	1 199 027,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

38 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 237 627,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19
COMMUNES 2019
ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IVA.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent [après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats].

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19

ID : 066-216602227-20190411-2019_0L020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 371
LIBELLE : MISE EN VALEUR VILLAGE ARBORET
POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		174 629,86	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 531,01	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	10 531,01	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	164 098,85	0,00	7 000,00	7 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	164 098,85	0,00	7 000,00	7 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées ;

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 457
LIBELLE : REFECTION BATIMENTS COMMUNAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		350 670,74	^a 48 100,00	80 000,00	^b 80 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 294,84	15 300,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 294,84	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 300,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	349 375,90	32 800,00	80 000,00	80 000,00	
2313	Constructions	349 375,90	32 800,00	80 000,00	80 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-128 100,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 499

LIBELLE : SENTIERS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 800,00	^a 1 022,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	10 800,00	1 022,00	3 000,00	3 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	10 800,00	1 022,00	3 000,00	3 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-4 022,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 505
LIBELLE : AMENAGEMENT ENTREE DE VERNET
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		519 108,62	^a 24 200,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	45 447,35	0,00	0,00	0,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et insta	45 447,35	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	473 659,27	24 200,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	420 839,92	24 200,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	52 819,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 27 200,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	27 200,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	27 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		3 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 514
LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 436,56	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 436,56	0,00	5 000,00	5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 436,56	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 515
LIBELLE : MATERIEL - MOBILIER 2018
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 043,04	^a 4 929,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 683,99	4 929,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	14 683,99	4 929,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 359,05	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	2 359,05	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 929,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 518

LIBELLE : VOIRIE 2018

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 791,83	^a 5 400,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	10 791,83	5 400,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	10 791,83	5 400,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 8 500,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	8 500,00	0,00
1323	Départements	8 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		3 100,00
---	--	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 520

LIBELLE : MAISON DE RETRAITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 44 500,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	44 500,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	44 500,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-44 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 521
LIBELLE : MATERIEL-MOBILIER 2019
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					
Besoin de financement si négatif					-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 522

LIBELLE : ELECTRICITE 2019

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 251,00	^b 15 251,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 251,00	15 251,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	15 251,00	15 251,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 251,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 523

LIBELLE : VOIRIE 2019

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 524
LIBELLE : AMENAGEMENT BOULEVARD DES PYRENEES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES
 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19
 ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

(1) Circulaire n° NOR : INTB2000071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont capitalisés.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipe partie C/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- nel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (total)					4 417 970,49									
1641 Emprunts en euros (total)					4 417 970,49									
MOR2300847EUR00	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL DES P.O	07/07/2005		01/01/2006	371 192,00 F			3,55	3,50		A	X	N	A-1
060372032	SA BANQUE POPULAIRE DES P.O	27/11/2009		27/11/2010	1 067 613,34 V			3,93	4,241394		A	X	N	A-1
P01HUV015PR	SOC TPG CRCA	30/10/2005		01/03/2010	228 738,04 F			3,3	3,3		A	X	N	A-1
P01WDL010PR	SOC TPG CRCA	06/02/2006		10/06/2009	371 890,44 F			3,59	3,70010		T	X	N	A-1
P02MWN038PR	SOC TPG CRCA	13/07/2006		10/07/2009	149 405,21 F			4,3	4,691153		T	X	N	A-1
P04PNX011PR	SOC TPG CRCA	19/07/2007		10/07/2009	320 850,77 F			4,9	5,23905		T	X	N	A-1
P1A00W012PR	SOC TPG CAISSE EPARGNE	07/07/2010		10/10/2010	600 000,00 V			2,83	2,25889		T	X	N	A-1
6003429	SOC TPG CRCA	02/12/2011		25/05/2012	160 000,00 F			4,56	4,56		A	X	N	A-1
P1CJUN011PR	SOC TPG CRCA	31/12/2013		10/01/2014	243 942,49 F			4,64	4,90965		T	X	N	A-1
6245401 / 13685	SOC TPG CAISSE EPARGNE	31/12/2013		25/10/2014	142 896,74 F			4,6	4,73537		A	X	N	A-1
P1A253014PR	SOC TPG CRCA	31/12/2013		10/02/2014	122 472,95 V			2,167	1,85294		T	X	N	A-1
P1E00F014PR	SOC TPG CRCA	31/12/2013		10/02/2014	138 023,03 F			5,15	5,97305		A	X	N	A-1
P1FYRB115PR	SOC TPG CRCA	31/12/2013		10/05/2014	60 000,00 F			4,33	4,98270		A	X	N	A-1
SURF170	SA CAISSE D'EPARGNE	22/05/2018		25/06/2019	300 000,00 F			2,01	2,02179		A	X	N	A-1
P0802FD10	SOC TPG CRCA	01/01/2018		10/02/2018	130 134,09 F			4,8933	5,79147		A	X	N	A-1
Total général					4 417 970,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire ICCP1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19



ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-0E

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant d0 au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau ou taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
MON2300047/EURO	N	0,00		2 538 694,36					289 006,84	82 158,08	0,00	15 622,45	
0603/202	N	0,00		2 538 694,36	1,00 F				289 006,84	82 158,08	0,00	15 622,45	
P01HUV015PR	N	0,00		60 527,23	5,63 V	3,55	4,24194		29 735,83	2 148,72	0,00	0,00	
P01W0U010PR	N	0,00		517 089,14	6,17 F	3,3	14 942,70		80 706,00	13 347,74	0,00	0,00	
P02WNV018PR	N	0,00		114 799,70	7,08 F	3,70018	3 787,41		14 942,70	3 787,41	0,00	0,00	
P04PNV011PR	N	0,00		188 442,70	7,50 F	4,69155	6 455,32		23 181,72	6 455,32	0,00	0,00	
P1ADWD012PR	N	0,00		80 777,43	8,50 F	5,23805	3 829,60		9 981,42	3 829,60	0,00	0,00	
0002429	N	0,00		188 361,44	11,50 V	2,25886	17 705,48		17 705,48	8 724,76	0,00	0,00	
P1CSUN011PR	N	0,00		395 872,32	7,33 F	4,50	6 707,03		29 780,20	6 707,03	0,00	0,00	
0245407 / 13485	N	0,00		98 703,05	7,75 F	4,90965	10 354,07		10 354,07	4 035,80	0,00	0,00	
P1AZ33014PR	N	0,00		166 846,39	8,75 F	4,79557	17 647,41		17 647,41	7 427,55	0,00	1 557,04	
P1E0D014PR	N	0,00		101 763,08	6,93 V	1,65284	9 382,12		9 382,12	4 681,14	0,00	779,09	
P1FVR016PR	N	0,00		75 572,92	8,08 F	5,97305	10 031,80		10 031,80	1 134,05	0,00	146,32	
0287170	N	0,00		90 398,09	4,33 F	4,98276	8 868,88		8 868,88	5 119,00	0,00	4 103,04	
100022016	N	0,00		33 167,31	10,42 F	2,02179	6 063,34		6 063,34	1 436,14	0,00	732,31	
	N	0,00		300 000,00	10,00 F	5,79147	12 334,73		12 334,73	6 432,00	0,00	2 387,40	
	N	0,00		129 462,70			9 159,40		9 159,40	6 332,07	0,00	5 246,45	
Total général		0,00		2 538 694,36			289 006,84		289 006,84	82 158,08	0,00	15 622,45	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la circulaire I0081015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux des opérations de couverture éventuelles. S'agit-il d'un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 602.
 (16) Inclure les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 763.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19
 ID : 066-216602227-20190411-2019_DL026-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées (5)	Dates des périodes bonifiées (5)	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au coût de prêt sur toute la durée du contrat.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 660.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 700.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19



ID : 056-216602227-20190411-2019_DL020-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simplifié. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	15 100,00% 2 538 694,36					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19
 ID: 069-216602227-20190411-2019_DL020-DE

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tanneri, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19 
 ID : 066-215502227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

2019

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 25/4/19
 ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - J - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19

RECEVÉ

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

FRANCE
ID : 055-216602227-20190411-2019_DL020-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19



ID : 066-216502227-20190411-2019_DL020-GE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Archivé le 15/04/19
ID : 086-216602227-20190411-2019_OL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19



COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS
ID : 065-216502227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		300 000,51	300 000,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		290 000,00	290 000,00
1641	Emprunts en euros	290 000,00	290 000,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,51	10 000,51
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,51	10 000,51
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,51	10 000,51

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	300 000,51	136 951,00	D001 365 424,49	802 376,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		670 251,60	III 670 251,60
Ressources propres externes de l'année (a)		40 080,00	40 080,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	23 450,00	23 450,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	6 000,00
138	Subventions d'investissement	10 630,00	10 630,00
27631	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		630 171,60	630 171,60
28031	Amortissements des frais d'études	8 923,00	8 923,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	5 492,60	5 492,60
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	200,00	200,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	333,00	333,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	117,00	117,00
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	610,00	610,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	614 496,00	614 496,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	670 251,60	38 600,00	0,00	463 775,49	1 172 627,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 802 376,00
Ressources propres disponibles	IV 1 172 627,09
Solde	V = IV - II (6) + 370 251,09

(1) Les comptes 15, 163, 26, 27, 28, 29, 39, 451, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise antopée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre



COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B.1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/04/19



ID : 665-216602227-20190411-2019_DL020-DE

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC61015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts échassés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 2 453 855,78
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VII 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19



COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

SAISIE ID: 056-216602227-20190411-2019_DL020-GE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/04/19



ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19



EXPLIC

DE

2019

DL020-DE

ID

068-216602227-20190411-2019

DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19



BAINS

2019

ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-CE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL						

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	33	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AFM TELETHON	Associations	100,00
6574	13	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ALEGRIA DE VERNET LES BAINS	Associations	700,00
6574	30	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Associations	1 000,00
6574	29	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AMICALE DU PERSONNEL	Associations	700,00
6574	02	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AMICALE LAIQUE	Associations	4 224,00
6574	07	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AMICALE SAPEURS POMPIERS	Associations	1 100,00
6574	01	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ART ET CULTURE	Associations	6 000,00
6574	20	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ASS. AAPPMA	Associations	500,00
6574	06	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ASSOC. BOULISTE VERNET.	Associations	1 300,00
6574	14	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE	Associations	600,00
6574	12	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLES VERNET	Associations	2 767,00
6574	23	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO AUX MILLE ET UNE COULEURS	Associations	300,00
6574	21	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Associations	400,00
6574	31	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO CAMIVERN : ENTRETIEN SENTIERS	Associations	0,00
6574	04	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO CHAMPIONNAT DU CANIGOU	Associations	2 970,00
6574	30	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO CHICOS DEL SOL	Associations	500,00
6574	24	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO CLUB DES JEUNES VERNETOIS	Associations	0,00
6574	05	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO ECOLE DE RUGBY DU CANIGOU	Associations	1 440,00
6574	15	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO FESTIVAL PABLO CASALS	Associations	500,00
6574	28	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO FESTIVAL PASCALE FAYET	Associations	10 000,00
6574	32	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO FISHING SPIRIT PYRENNEES 66	Associations	200,00
6574	16	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO GYMNASIQUE VOLONTAIRE	Associations	500,00
6574	27	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO IMPREVUS	Associations	3 000,00
6574	18	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO JARDINIERS DE FRANCE - JARDINERS GRAND SUD	Associations	900,00
6574	17	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO L'ATELIER	Associations	500,00
6574	25	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO LES RESTAURANTS DU COEUR	Associations	100,00
6574	18	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO OLYMPIQUE VERNETOIS BADMINGTON	Associations	500,00
6574	08	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO OLYMPIQUE VERNETOIS FOOTBALL	Associations	1 000,00
6574	19	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO PLONGEURS ASSOCIATIFS VERNETOIS	Associations	500,00
6574	49	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO RASED	Associations	250,00
6574	53	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO SI LE JAPON M ETAIT COMTE	Associations	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19



FRANCE

ID: 066-216602227-20190415-2019_DL0201DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	22	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO SPORTIVE GYMNIQUE	Associations	400,00
6574	26	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO TAROT CLUB DU CANIGOU	Associations	100,00
6574	11	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO TEAM VTT VERNET	Associations	800,00
6574	03	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO TENNIS CLUB DE VERNET	Associations	2 800,00
6574	09	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO TRAIL VERNET AVENTURE	Associations	1 000,00
6574	10	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO VERNET JEUNES	Associations	1 150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19



FRANCE

ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020:DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19



RAINS 2019
ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19



ID : 055-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)								
Dir. gén. serv. 2000-10.000 rts	A	1	0	1	1	0	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)								
Attaché Territorial	A	5	2	7	7	2	9	9
Attaché Territorial Principal	A	1	1	2	2	0	2	2
Rédacteur Territorial	B	1	0	1	1	0	1	1
Adjoint administratif	C	0	0	1	1	0	1	1
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1	1
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1	1
Adjoint administratif	N	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)								
Technicien principal 2ème classe	B	16	1	17	17	0	17	17
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5	0	5	5	0	5	5
Adjoint Technique Principal 2° Classe	C	2	0	2	2	0	2	2
Agent de Maîtrise principal	C	5	1	6	6	0	6	6
FILIERE SOCIALE (d)								
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé principal écoles maternelles 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé principal écoles maternelles 2è classe	C	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)								
Educateur APS	B	2	0	2	2	0	2	2
Educateur APS Principal 1° Classe	B	1	0	1	1	0	1	1
FILIERE POLICE (j)								
Garde-Champêtre Chef Principal	C	1	0	1	1	0	1	1
		1	0	1	1	0	1	1

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19
 ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19 
 ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE


COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS				BP	2019		
IV - ANNEXES							
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+i+g+h+i+j+k)		24	3	27	27	2	29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/05/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1994 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		Nature du contrat (5)
Adjoint administratif	N	ADM		0,00		Autres
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM		0,00	remplacement	Autres
ASVP	C	PM		0,00		Autres
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00		CDD
AGENT D'ACCUEIL	C	TECH	347	0,00	remplacement	CDD
ENTRETIEN ESPACES VERTS	C	TECH		0,00		Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/4/19 
 ID : 665-216502227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

BP 2019

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	IV C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-a) article 3, 1^{ème} alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 3-b) article 3, 2^{ème} alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1*: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2*: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3*: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4*: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5*: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à rétablissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 35: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1: collaborateurs de groupes d'élus.
 A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Maires" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aides").
 (6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale. Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 35 et 47 de la loi n°94-53 du 26 janvier 1994, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un tableau hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 95-1143 du 20 octobre 1995.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19 
 ID: 056-216602227-20190411-2019_DL020-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19

Préfecture

CLAVINS F52 2019
ID : 066-216602227-20190411-2519_DL02B-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/07/2017 : EXPLOITATION DU CASINO	JAAR LOISIRS	JAAR LOISIRS	Société Française	10 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19

CLARIS

ID :

066-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU/fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19

COPIES

ID : 055-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/4/19



ID : 055-218602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	SPA HAMMAN	29/04/2014	29/04/2014	21660222700011	SPIC	oui

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 15/04/19
 ID : 056-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

15/04/19

Reçu en préfecture le 15/04/2019

ID : 065-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 183 000,00	0,650	18,820	0,000	787 241,00	0,650
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 198 000,00	1,912	24,960	0,000	798 221,00	1,912
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	13 900,00	-4,794	85,780	0,000	11 923,00	-4,799
TOTAL	7 394 900,00	1,181			1 597 385,00	1,233

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Archivé le

15/4/19



2019

ID : 055-216602227-20190411-2019_DL020-DE

COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Maire,
A Vernet-les-Bains, le 11/04/2019
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Vernet-les-Bains, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres présents :

12

Nombre de suffrages exprimés :

14

VOTES : Pour :

8

Contre :

6

Abstention :

0

Date de convocation : 04/04/2019

GUITART Henri, Maire	
BOUSIGUE Pierre, 1° Adjoint	
GATTE Jean-François, 2° Adjoint	
HIERREZUELO Christine, 3° Adjoint	
CISZEK Georges, 4° Adjoint	
BOUDON Patrice, Conseiller Municipal Délégué	
MACH Catherine, Conseiller Municipal	
PONTENX Catherine, Conseiller Municipal	
MUNOZ Marie-Josée, Conseiller Municipal	
BARATTE Bruno, Conseiller Municipal	
BONET Virginie, Conseiller Municipal	
GOZE Etienne, Conseiller Municipal	
CLAVERE Roger, Conseiller Municipal	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/4/19
ID : 066-216602227-20190411-2019_DL020-DE



COMMUNE DE VERNET LES BAINS - 66 - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JALIBERT Brigitte, Conseiller Municipal	
NOEL Jean-Jack, Conseiller Municipal	Président ci-dessus

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Vernet-les-Bains, le

66820 Vernet-les-Bains

Biens par imputation
Exercice 2019

COM - COMMUNE DE VERNET LES BAINS

Fonctionnement / Dépense **Total : 15 675,60 €**

Compte : 6811 Fonction : **Total : 15 675,60 €**

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2009-4	2009-4	ETUDE LAMBERT VIOLET	1 613,00
2010-10	2010-10	FRAIS ETUDE PLU	2 403,00
2013-01	2013-01	ZONAGE SPANC	419,00
2013-4	2013-4	ETUDE ALEAS RAVIN PENA	1 489,00
2017-26	2017-26	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOULEVARD CL	489,00
2017-27	2017-27	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOULEVARD CL	549,60
2018-12	2018-12	MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX BT EP ET F	467,00
2018-130000	2018-13	TRAV MISE EN ESTHETIQUE RESEAUX EP ET FT I	554,00
2018-14	2018-14	MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX BT BOULEV	778,00
2018-150000	2018-15	TRAV MISE EN ESTHETIQUE RESEAUX EP ET BT	924,00
2018-16	2018-16	ETUDE DE FAISABILITE MAISON DE SANTE	200,00
2018-17	2018-17	SUBVENTION POUR SPA	333,00
2018-18	2018-18	PARTICIPATION OPERATION MODERNISATION HA	117,00
2018-19	2018-19	SUBVENTION EQUIPEMENT SUITE A CESSION TR	610,00
2018-49	2018-49	ETUDES COMPLEMENTAIRES RAVIN DE LA PENA	2 999,00
2018-5	2018-5	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOUL CLEMENC	815,00
2018-6	2018-6	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOUL CLEMENC	916,00

Investissement / Recette **Total : 15 675,60 €**

Compte : 28031 Fonction : **Total : 8 923,00 €**

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2009-4	2009-4	ETUDE LAMBERT VIOLET	1 613,00
2010-10	2010-10	FRAIS ETUDE PLU	2 403,00
2013-01	2013-01	ZONAGE SPANC	419,00
2013-4	2013-4	ETUDE ALEAS RAVIN PENA	1 489,00
2018-49	2018-49	ETUDES COMPLEMENTAIRES RAVIN DE LA PENA	2 999,00

Compte : 28041512 Fonction : **Total : 5 492,60 €**

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-26	2017-26	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOULEVARD CL	489,00
2017-27	2017-27	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOULEVARD CL	549,60
2018-12	2018-12	MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX BT EP ET F	467,00
2018-130000	2018-13	TRAV MISE EN ESTHETIQUE RESEAUX EP ET FT I	554,00
2018-14	2018-14	MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX BT BOULEV	778,00
2018-150000	2018-15	TRAV MISE EN ESTHETIQUE RESEAUX EP ET BT	924,00
2018-5	2018-5	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOUL CLEMENC	815,00
2018-6	2018-6	TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE BOUL CLEMENC	916,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/04/19



ID: 955-216502227-20190411-2019_DL020-DE

Compte : 28041581 Fonction :

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-16	2018-16	ETUDE DE FAISABILITE MAISON DE SANTE	200,00

Compte : 28041642 Fonction : Total : 333,00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-17	2018-17	SUBVENTION POUR SPA	333,00

Compte : 2804181 Fonction : Total : 117,00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-18	2018-18	PARTICIPATION OPERATION MODERNISATION HA	117,00

Compte : 2804411 Fonction : Total : 610,00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-19	2018-19	SUBVENTION EQUIPEMENT SUITE A CESSION TR	610,00

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire,
A Vernet-les-Bains, le 11/04/2019
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Vernet-les-Bains, le 11/04/2019



Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES : Pour :	8
Contre :	6
Abstention :	0

Date de convocation : 04/04/2019

GUITART Henri, Maire	
BOUSIGUE Pierre, 1° Adjoint	
GATTE Jean-François, 2° Adjoint	
HIERREZUELO Christine, 3° Adjoint	
CISZEK Georges, 4° Adjoint	
BOUDON Patrice, Conseiller Municipal Délégué	
MACH Catherine, Conseiller Municipal	
PONTENX Catherine, Conseiller Municipal	
MUNOZ Marie-Josée, Conseiller Municipal	
BARATTE Bruno, Conseiller Municipal	
BONET Virginie, Conseiller Municipal	
GOZE Etiennette, Conseiller Municipal	
CLAVERE Roger, Conseiller Municipal	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JALIBERT Brigitte, Conseiller Municipal	
NOEL Jean-Jack, Conseiller Municipal	<i>provision ci's 26/11</i> 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Vernet-les-Bains, le